

اوطو هول Auto Hall

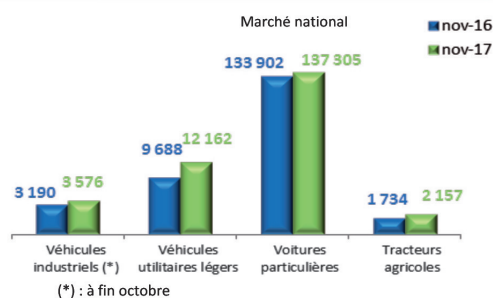
Communiqué de presse

Le Conseil d'Administration de la société s'est réuni aux locaux sis au km 12, autoroute Casablanca-Rabat le 12 décembre 2017, sous la présidence de monsieur Abdellatif GUERRAOU, Président Directeur Général, pour examiner l'activité et les résultats provisoires du Groupe Auto Hall et arrêter le budget pour l'année 2018.

Contexte 2017

Facteurs favorables : hausse des marchés

- Véhicules industriels +12%
- Véhicules utilitaires légers +25,5%
- Voitures particulières +2,5%
- Tracteurs agricoles +24%



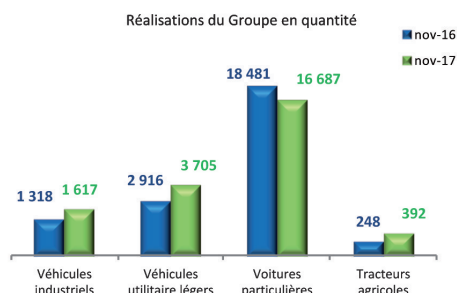
Contraintes

- Hausse du cours de l'euro vis-à-vis du dirham.

Réalisations commerciales à fin novembre

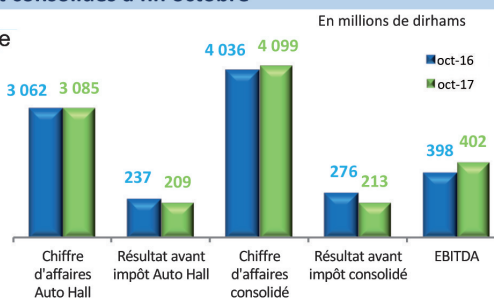
Au niveau des performances commerciales, le Groupe a globalement consolidé ses parts de marché :

- 42% dans le marché du véhicule industriel, contre 37% à fin octobre 2016 (Marques Fuso, leader du marché et Ford Cargo).
- 30,5% dans le marché du véhicule utilitaire léger contre 30,1% l'année précédente (Marques Ford, leader du marché, Mitsubishi et Dongfeng).
- 12% pour la voiture particulière contre 13,4% l'année précédente (Marques Ford, Nissan et Mitsubishi).
- 18% pour le tracteur agricole contre 14% l'année précédente (Marque New Holland).



Comptes sociaux et consolidés à fin octobre

- Chiffre d'affaires d'Auto Hall de 3 MMdhs, en ligne avec celui de fin octobre 2016.
- Résultat avant impôt de 209 Mdhs.
- Chiffre d'affaires consolidé du Groupe de 4,1 MMdhs, en hausse de 2% par rapport à la même période de l'année précédente.
- Résultat avant impôts consolidé de 213 Mdhs.
- EBITDA consolidé ressort à 402 Mdhs.



Les résultats de 2017 ont été impactés par l'évolution des taux de change pour un montant de 57 Mdhs.

Budget de l'exercice 2018 & investissements

Le conseil a également approuvé le budget de la société Auto Hall et de ses filiales pour l'exercice 2018 qui table sur des résultats en progression par rapport à 2017. Le chiffre d'affaires consolidé s'établirait à 5,5 milliards de dirhams en hausse de 8% par rapport à celui de clôture en 2017.

Par ailleurs, le Conseil a examiné la situation des investissements et a pris note de la préparation du lancement de la construction de 7 nouvelles succursales dans les régions d'Agadir, Beni Mellal et Rabat.

Le Conseil a également noté que la note d'information relative à l'augmentation de capital par conversion optionnelle des dividendes exceptionnels a été visée par l'AMMC en date du 06/12/2017 et publiée dans la presse le 12 décembre 2017.